

Quelques mots clés

- ANEHP : Association Normande d'Entraide aux Handicapés Physiques. Association loi 1901* qui gère l'ESAT et le Foyer Auguste Lebarbanchon.
- Conseil d'Administration de l'ANEHP : 19 membres élus par l'ensemble des adhérents de l'ANEHP qui prennent les décisions concernant l'ANEHP.
- Bureau de l'ANEHP : membres du Conseil d'Administration, comprenant Président, deux vice-Présidents, Trésorier, Secrétaire qui appliquent les décisions du Conseil d'Administration.
- ESAT : Etablissement et Services d'Aide par le Travail. Structure permettant aux personnes en situation de handicap, capables d'une production en atelier, de travailler et de bénéficier d'activités de soutien.
- Foyer Auguste Lebarbanchon : foyer d'hébergement avec services de soutien réservé aux travailleurs de l'ESAT de Montebourg.
- CAT : Centre d'Aide par le Travail. Ancienne appellation des ESAT.
- CVS : Conseil de la Vie Sociale. Instance interne comprenant des représentants des travailleurs, du personnel, de la direction, de l'association ANEHP, des familles et de la municipalité. Elle traite des problèmes soulevés sur le fonctionnement de nos établissements.
- CEC : Conseil d'Etablissement Conventionnel. Représentants du personnel de l'ESAT et du Foyer Auguste Lebarbanchon, élus pour 4 ans.
- Comité de Gestion : 6 représentants des travailleurs, élus pour 4 ans, travaillant avec la direction dans les domaines du travail et des œuvres sociales.
- Association Le Trèfle : association loi 1901* composée de travailleurs élus par l'ensemble des travailleurs de l'ESAT de Montebourg. Elle intervient dans les domaines du temps libre et des loisirs. Elle gère entre autres un bar interne et des jeux mis à la disposition des travailleurs.
- CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées.

*Association Loi 1901 : groupe de personnes réunis autour d'une même idée, avec des statuts déposés à la préfecture du département, un conseil d'administration, des élections.